



## ÉCOLE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
Mercredi 5 novembre 2019, À 18H30  
SALON DU PERSONNEL

### ORDRE DU JOUR

---

#### Présents :

Sabina Mio (parent d'élève)  
Francine Dumais (enseignante)  
Marielyne Bourgeois (parent d'élève)  
Félix-Antoine Plante (parent d'élève)  
Lucie Carmen Grégoire (parent d'élève)  
Marc Baudin (enseignant)  
Geneviève Bourget-Casabon (enseignante)  
Ruxandra Berghian (Éducatrice service de garde)  
Guy Coisman (Directeur)

#### Prise de notes :

Marielyne Bourgeois



On débutera la rencontre avec Madame Johanne Rigali qui vient nous parler des fonctions du C.É. Elle donne des formations sur le sujet depuis longtemps.

Le CÉ est en soutien à la direction de l'école.

Le rôle des membres du CÉ en est un de gouvernance, versus les rôles d'intervention pédagogique (enseignants) et de gérance (direction).

Voir la définition de Composition et rôle du conseil d'établissement sur le site de l'école : <http://csdm.ca/csdm/structure-et-comites/conseil-detablissement/>

Madame Rigali nous a aussi informés au sujet des différentes fonctions et pouvoirs du C.É.

En résumé, les membres du C.É. participent à :

- Élaborer une vision d'avenir de l'école
- Faire en sorte que les ressources éducatives et financières soient alignées sur les priorités de l'école
- Soutenir la direction dans son mandat opérationnel
- Évaluer la performance de l'école par rapport à elle-même

#### 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Madame Lucie Carmen Grégoire propose
- Madame Sabina Mio approuve

## **2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement du 2 octobre 2019**

Monsieur Coisman propose de procéder à une révision du procès-verbal, car il y a des informations à compléter. Les membres présents ont approuvé le procès-verbal avec les modifications proposées. La version finale sera faite par Monsieur Coisman.

- Madame Geneviève Bourget-Casabon propose
- Madame Sabina Mio approuve

## **3. Suivi au procès-verbal du 2 octobre 2019**

- Présentation de Madame Johanne Rigali (voir le premier paragraphe sur les fonctions du C.É)
- Sécurité aux abords de l'école
  - o Pour aider à réduire la vitesse des automobilistes, il a été question d'idées :
    - Panneaux réfléchissants
    - Panneau qui clignote
  - o Il y aura le Conseil municipal à la maison de la culture le 12 novembre 2019. Certaines personnes vont essayer d'y aller.
- Membres du service de garde présents
  - o Monsieur Coisman a vérifié avec Johanne Rigali et oui, une personne du service de garde peut assister aux rencontres du C.É.
- Procès-verbaux site web
  - o La formation du C.É. ainsi que les PV de l'école se trouve ici : <http://jean-baptiste-meilleur.csdm.ca/>

## **4. Représentant de l'école JBM au réseau sud – Résumé de la rencontre des parents du réseau sud**

Madame Sabina Mio n'a pas pu y assister pour cause de conflit d'horaire.

## **5. Mot de la direction**

- Nouvelles de JBM
  - o Ça va bien. Ça bouge beaucoup. On est en train de remplir les classes.
  - o Les travaux avancent bien. On accuse du retard de la part des carrières qui fournissent la pierre pour la corniche.
- 11 décembre 2019 (prochain C.É.)
  - o Monsieur Coisman ne pourra pas y être. Nous choisissons le 12 décembre.

- Spectacle, chorale
  - o Le spectacle de Noël et la chorale auront lieu le 18 décembre (jour : spectacle / soir chorale)
- Projet recyclage et compostage
  - o Il s'agit du projet zéro déchet et ça fonctionne bien.
- Bar à salade
  - o Ça fonctionne très bien. Les enfants adorent ça. Souvent il s'agit de récolte qui provient juste à côté de l'école. Monsieur Coisman cherche à trouver un autre service de bar à salade. On souhaiterait éventuellement offrir plus que 2 jours par semaine (actuellement offert les jeudis et vendredis).
- Éducation à la sexualité
  - o Monsieur Coisman propose qu'une personne invitée vienne nous expliquer le programme, lors de la rencontre du 12 décembre. C'est accepté à l'unanimité.
- Budget
  - o Monsieur Coisman nous présente le budget. Tout est à jour et en contrôle.
- Club des petits déjeuners
  - o Les collations devraient être régularisées. Une entente sera faite avec le Club des petits déjeuners. La personne que Monsieur Coisman a rencontrée de Club a beaucoup aimé l'école. Les enfants auraient du lait et autre chose pour remplacer le lait lorsqu'il n'y en a pas. L'école reçoit du lait pour 2 journées seulement.

#### Approbation

- Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence
  - o Le plan développé il y a près de 5 ans fonctionne bien. Il est aligné avec les directives du MELS en vigueur dès 2013-2014. L'an passé, les gestes à caractères sexuels ont été ajoutés au plan de lutte.
- Approbation unanime par les membres présents du C.É.

#### 6. Divers

- Dons de mobilier. M. Giguère nous a encore offert du mobilier en plus des 600000 feuilles qui représentent la consommation de l'école pour les 10 prochaines années.

#### 7. Parole au public

#### 8. Levée de l'assemblée à 8h24

Mme Sabrina Mio  
Présidente du C.É.

M. Guy Coisman  
Directeur d'école